

**Un appel à projets est ouvert jusqu'au 15 mai 2022 par le CAR-SPAW pour des petites subventions à court terme.**

**L'objectif principal de cet appel à projets est la mise en œuvre du protocole SPAW** en encourageant des actions concrètes pour la conservation de la biodiversité dans les pays et territoires de la Grande Région Caraïbes qui ont signé le protocole SPAW (*Specially Protected Areas and Wildlife*) de la Convention de Carthagène (<https://car-spaw-rac.org/>).

Les **objectifs spécifiques** sont d'apporter un soutien financier, en totalité ou par cofinancement, à des actions concrètes visant à :

- améliorer efficacement l'**état de conservation des espèces menacées** dans la région des Caraïbes, en particulier celles énumérées dans les annexes du Protocole SPAW ;
- *générer des informations permettant aux acteurs de la société civile* **d'améliorer la mise en œuvre des plans de gestion des zones protégées et des mesures de gestion des espèces menacées** ;
- et mettre en œuvre des **actions de restauration** en priorité au sein des aires protégées répertoriées dans le protocole.

Pour cet appel à projets, une attention particulière sera portée aux projets dans les pays et territoires, préférentiellement signataires du protocole SPAW, qui ne bénéficient pas facilement des financements traditionnels. Les projets impliquant une collaboration entre un ou plusieurs autres territoires caribéens seront également encouragés. Les initiatives concernant les espèces de plantes, de mammifères terrestres, de reptiles, d'oiseaux et de poissons, annexées au protocole SPAW seront appréciées, ce qui n'exclut pas d'autres propositions.

Éligibilité : Organisations gouvernementales et non-gouvernementales, gestionnaires d'aires protégées...

Montant de la subvention : entre 5 000 et 10 000 € (peut-être exceptionnellement revue à la hausse)

Date limite de fin du projet : les projets sélectionnés devraient au plus tard débuter en 2022 et si possible être terminés en 2022.

Conditions de versement de la subvention : une avance est versée à la signature de la convention, un paiement à mi-parcours est possible et le solde est payé lors de l'acceptation par le CAR-SPAW d'un rapport technique et financier final.

Contenu de la candidature : note conceptuelle du projet présentant le cadre de l'opération, ses objectifs, ses principales étapes et les résultats attendus / formulaire de demande de subvention complété / instructions bancaire complètes (voir annexe 1) permettant la réception des virements internationaux en euros. Le projet doit être connu des autorités de votre pays, et soutenu par le ou les Points Focaux Nationaux du Protocole SPAW que le CAR-SPAW peut vous aider à identifier.

Contact : [carspaw@developpement-durable.gouv.fr](mailto:carspaw@developpement-durable.gouv.fr)

Date de clôture : 15 mai 2022 à minuit en Guadeloupe (UTC-4)

Cet appel à projets devrait être renouvelé en 2023.